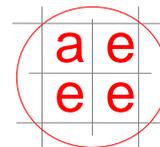


a e
e e



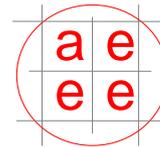
Tests de dépréciation: quels enjeux pour la clôture des comptes 2013. Point sur les recommandations, pratiques et études récentes.

03 février 2014 – Lyon



ASSOCIATION NATIONALE
DES DIRECTEURS FINANCIERS
ET DE CONTRÔLE DE GESTION





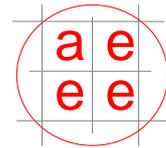
Intervenant(e)s:

- ▶ *LAURENCE FOREST / SANOFI-DFCG*
- ▶ *PATRICK PARENT / AMF*
- ▶ *CHRISTOPHE VELUT / A3E*



ASSOCIATION NATIONALE
DES DIRECTEURS FINANCIERS
ET DE CONTRÔLE DE GESTION





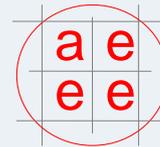
Objectifs et périmètre de l'atelier

- ▶ **Objectifs** :
 - ▶ Présenter les synthèses de différentes études réalisées sur les tests de dépréciation,
 - ▶ Faire le point des (bonnes) pratiques,
 - ▶ Faire le point sur les recommandations de l'AMF.

- ▶ **Périmètre** :
 - ▶ Tests de dépréciation selon la norme IAS 36 portant sur les **goodwills**
 - ▶ Focus sur la méthode des **DCF**

Etudes utilisées en support de la présentation :

- ▶ **AMF** : étude IAS 36 portant sur l'information donnée sur IAS 36 déclinée sur 45 groupes français et 44 groupes européens
- ▶ **DFCG** : enquête réalisée auprès des directeurs financiers sur IAS 36
- ▶ **A3E** : étude IAS 36 réalisée sur les sociétés du SBF 120



ENJEUX DES TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILLS

Quelques chiffres, les grands enjeux...



Enjeux des tests de dépréciation des GW (1/3)

année	GW brut	Dépréciations	GW net	GW net/CP	Dotations/RN
2009	425	31,4	394	41%	1%
2010	442	32,5	410	38%	2%
2011	462	39,8	422	39%	8%
2012	451	46,4	405	35%	14%

En Mds € Source: étude A3E – SBF 120



Enjeux des tests de dépréciation des GW (2/3)

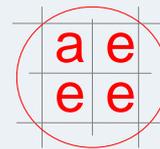
Rappel des enjeux généraux:

- › **Enjeux financiers** : risques de dépréciations complémentaires, qui vient majorer l'impact de la perte de l'UGT), dans le contexte actuel de non amortissement des goodwills, et d'irréversibilité des provisions.
- › **Enjeux d'information et de confidentialité:**
 - › **Enjeux d'information pour les tiers:** l'information donnée en annexe permet-elle aux utilisateurs des comptes d'identifier les modalités de mise en œuvre des méthodes utilisées, les risques associés, et la sensibilité des tests à certaines variations considérées comme probables.
 - › **Enjeux de confidentialité de l'information pour les groupes, et de sensibilité** du marché aux dépréciations.
- › **Enjeux de divergences** avec la pratique des évaluateurs sur certains points, et plus généralement d'écarts avec les valeurs déterminées dans d'autres contextes.

Enjeux des tests de dépréciation des GW (3/3)

Synthèse des points d'actualité / enjeux spécifiques pour la clôture 2013:

- **Point de vue de l'AMF / ESMA,**
- **Point de vue des groupes,**
- **Point de vue des évaluateurs.**



1. CHOIX DES METHODES UTILISEES:



1. Choix des méthodes utilisées

Focus :

› Rappel de la norme :

› la valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

› La démarche est éloignée de l'approche multi-critères des évaluateurs.

› La prédominance de la **valeur d'utilité / méthode des DCF** depuis l'introduction des IFRS, avec dans certains cas la mise en œuvre de méthodes sectorielles (**utilisée selon les années dans 70% à 80% des cas en tant que méthode seule, et 95% des cas en tant que méthode combinée**).

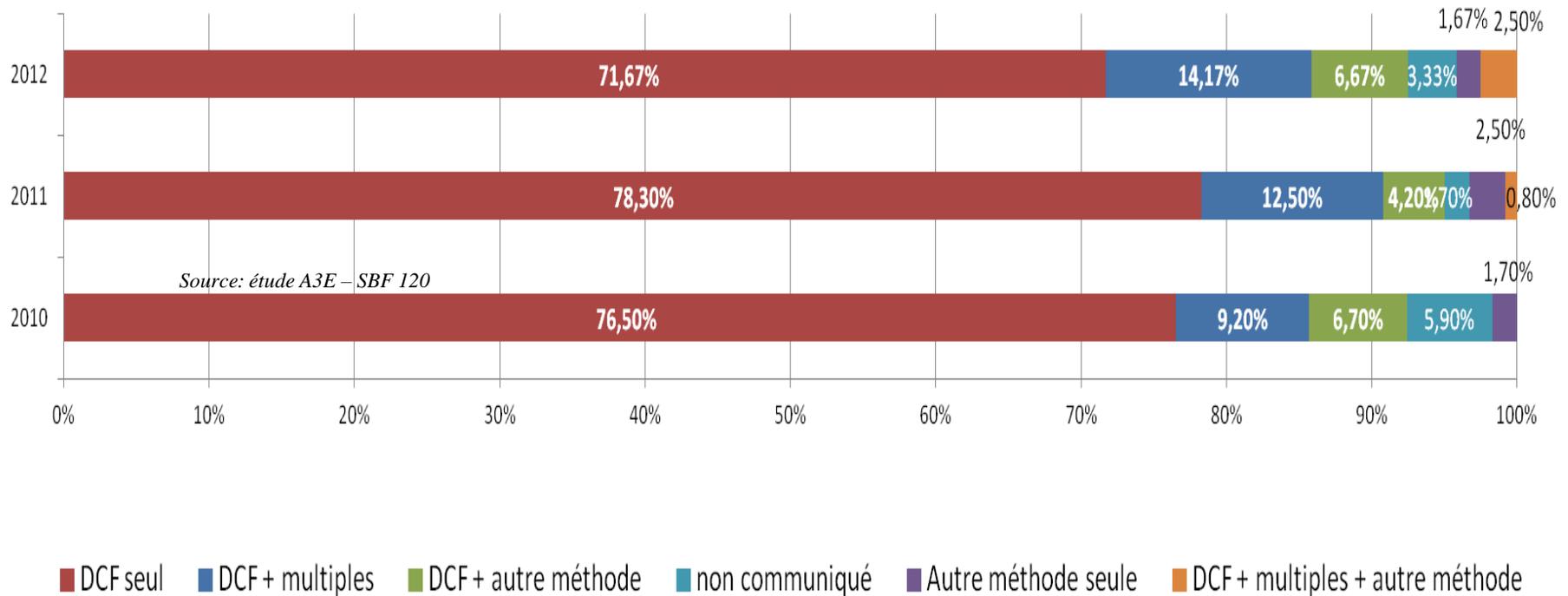
› ... avec un développement des méthodes combinées (logique d'arbre décisionnel),

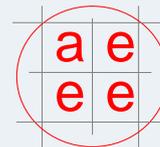
› ... avec des méthodes de cohérence de plus en plus mises en œuvre par les groupes, sur lesquelles une information n'est pas nécessairement donnée en annexe.

› Illustration avec le Groupe SANOFI



1. Choix des méthodes utilisées





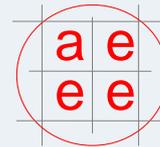
2. LIEN AVEC LES PROCEDURES INTERNES DE MANAGEMENT DES RISQUES



2. Lien avec les procédures internes de management des risques

▶ **Focus :**

- ▶ Présentation de la démarche générale de réalisation des tests de dépréciation au sein du groupe SANOFI.
- ▶ Comment les groupes, au-delà des règles comptables très directives en matière de réalisation des tests de dépréciation, font-ils le lien avec les procédures internes liées au management des risques ?
 - ▶ Pilotage régulier de la valeur en cours d'année,
 - ▶ Définition d'indices de pertes de valeur, au-delà des tests,
 - ▶ Connaissance du point mort des tests,
 - ▶ Lien avec les tests des actifs autres que les goodwills.



3. LA METHODE DES DCF (VALEUR D'UTILITE)



3. La méthode des DCF (valeur d'utilité)

▶ Focus :

- ▶ La méthode est souvent critiquée. **Cependant, elle a l'avantage d'être consensuelle, et « accessible »**
- ▶ L'enjeu réel porte sur **les prévisions** plus que sur la méthode elle-même,
- ▶ De l'importance des prévisions en période de crise, qui sont la **traduction chiffrée d'une stratégie**,
- ▶ De l'importance, au-delà des chiffres, **de la documentation des hypothèses clés, et notamment opérationnelles**, de leur **caractère raisonnable**, et de leur **validation par la direction** ^(a)
 - **Eclairage sur le caractère raisonnable des prévisions**,
 - **Difficulté pratique de la validation de prévisions généralement retraitées par rapport aux prévisions stratégiques.**

(a) La problématique des prévisions retraitées pour répondre aux exigences des IFRS est traitée infra.

3. La méthode des DCF (valeur d'utilité)

▶ Focus :

- ▶ Une information sur les principales hypothèses retenues pour les prévisions est **insuffisamment explicite en annexe. Ex d'informations recommandées:**
 - **information narrative:** liste des hypothèses clefs, modes de détermination, (expériences passées, sources externes,...), raisons pour lesquelles les hypothèses clés retenues sont différentes de celles constatées dans le passé, ou diffèrent des sources externes. *Rappel: la norme IAS 36 demande d'accorder un poids plus important aux éléments probants externes, y compris dans le cadre de la méthode des DCF en valeur d'utilité,*
 - **informations chiffrées.** Ex : tendances retenues sur l'horizon explicite (CA, rentabilité), hypothèses de sorties de crise Cf infra étude AMF.

- ▶ **Il n'existe pas une bonne pratique, mais des pratiques.** Le niveau d'information attendue dépend de chaque situation (enjeux financiers, sensibilité, risque de dépréciation,...).

3. La méthode des DCF (valeur d'utilité)

Les hypothèses opérationnelles (Etude AMF)

Les hypothèses les plus souvent présentées en France sont, par ordre de fréquence décroissant :

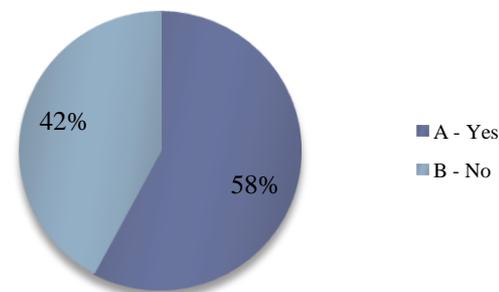
- Hypothèses de volumes de vente et de chiffre d'affaires
- Hypothèses de marge, d'EBIT et d'EBITDA
- Hypothèses de coûts, de prix de vente et de prix d'achat des matières premières.
- Hypothèses macroéconomiques : inflation, taux de change, cadre réglementaire etc.

En Europe, on retrouve les mêmes hypothèses avec en plus des hypothèses sur les dépenses d'investissements.

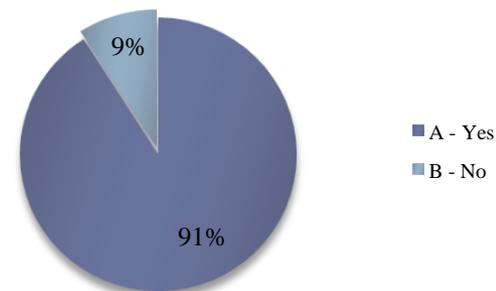
L'information donnée paraît meilleure en Europe qu'en France.

Les émetteurs considèrent les hypothèses opérationnelles comme des hypothèses clefs

France



Europe



3. La méthode des DCF (valeur d'utilité)

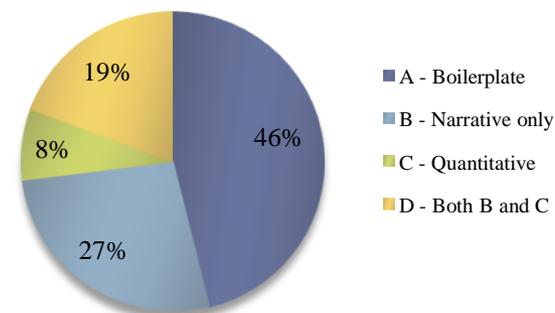
Les hypothèses opérationnelles (Etude AMF)

Lorsque la description est narrative, les informations données sont toujours spécifiques à l'entreprise.

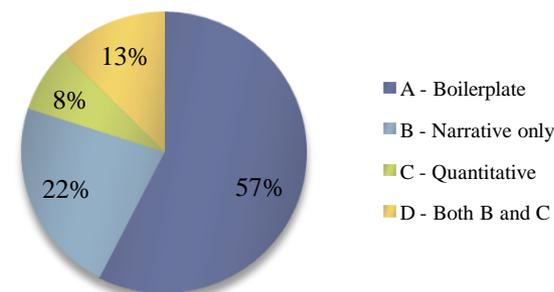
- Sur les 66 émetteurs (sur 89) qui incluent les hypothèses opérationnelles parmi les hypothèses clefs, 35 l'indiquent mais sans donner d'informations sur les hypothèses opérationnelles (dont 12 en France parmi les 26 entrant dans cette catégorie).
- Les 31 autres émetteurs (dont 14 en France) décrivent les hypothèses opérationnelles de la façon suivante :
 - 16 de façon narrative (dont 7 en France)
 - 5 de façon chiffrée (dont 2 en France)
 - 10 de façon à la fois chiffrée et narrative (dont 5 en France)

Les hypothèses opérationnelles sont chiffrées ou décrites de façon narrative

France



Europe



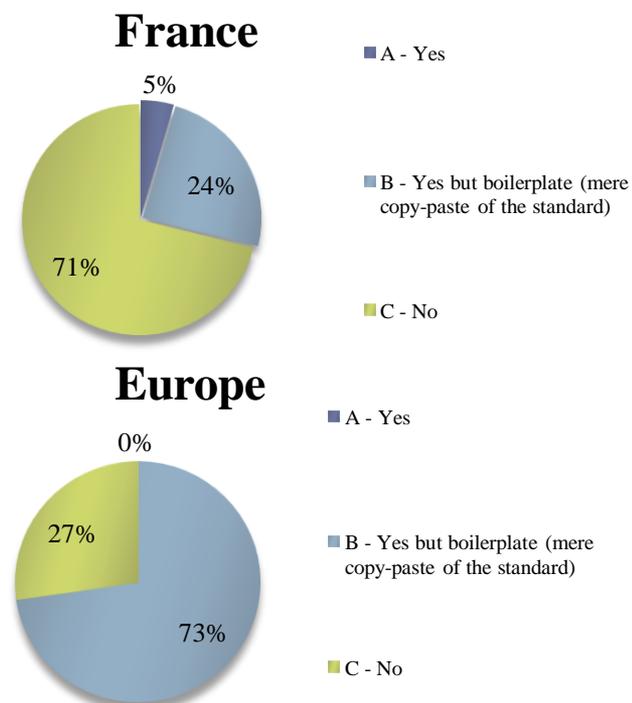
3. La méthode des DCF (valeur d'utilité)

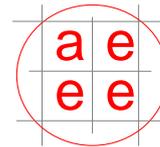
Les hypothèses opérationnelles (Etude AMF)

Les émetteurs européens indiquent plus souvent que les français l'approche utilisée par la direction pour déterminer la valeur affectée aux hypothèses clefs. Mais seulement une infime minorité d'émetteurs (2 français) décrivent précisément cette approche :

- Les deux émetteurs français présentent une description de l'approche retenue par la direction pour déterminer la valeur affectée aux hypothèses clefs:
 - L'un fait le lien avec son expérience passée,
 - L'autre décrit les informations externes utilisées.
- Près des trois-quarts des émetteurs européens indiquent s'appuyer sur leur expérience passée ou sur des informations externes, mais sans les décrire (**contre un quart seulement des groupes français**).

La valeur affectée aux hypothèses clefs est elle déterminée par l'expérience ou des informations externes ?





4. EVOLUTION DES PARAMETRES ACTUARIELS DES DCF



4. Evolution des paramètres actuariels des DCF 1/4

- 114 sur les 120 sociétés qui composent l'indice SBF 120 utilisent la méthode des Discounted Cash Flow, soit 95% des sociétés
- Le degré de communication varie selon les paramètres d'évaluation :

	2009	2010	2011	2012
Montant du WACC	89%	99%	95%	93%
Horizon explicite	NC	86%	76%	82%
Taux de croissance à l'infini	76%	82%	86%	88%

Source: étude A3E – SBF 120

	2009		2010		2011		2012	
Taux d'actualisation - moyenne	9,10%		9,00%		9,40%		9,20%	
min/max	7,20%	10,20%	7,30%	9,80%	7,20%	10,90%	6,90%	10,70%
secteur	serv. collect.	technologie	serv. collect.	mat. de base	serv. collect.	technologie	serv. collect.	technologie
Taux de croissance à l'infini - moyenne	1,92%		1,91%		1,93%		1,94%	
min/max	1,20%	3,00%	1,30%	3,00%	1,40%	3,00%	1,50%	2,30%
secteur	télécomm.	pétrole et gaz	télécomm.	pétrole et gaz	télécomm.	pétrole et gaz	pétrole et gaz	sté financ.
Durée de l'horizon (années) - moyenne	NC		5,2		4,9		4,8	
min/max	NC	NC	3,7	8,8	3,3	6,6	3,8	6,1
secteur	NC	NC	pétrole et gaz	santé	pétrole et gaz	biens de conso.	pétrole et gaz	sté financ.

Source: étude A3E – SBF 120

4. Evolution des paramètres actuariels des DCF 2/4

Tendances attendues pour la clôture 2013 en matière de taux d'actualisations (hors cas spécifiques)?



4. Evolution des paramètres actuariels des DCF 3/4

Focus :

- › Rappel de la norme

- › Evolutions générales:
 - › les hypothèses actuarielles semblent **peu sensibles à la crise**,..., dans un contexte où les prévisions sont souvent revues à la baisse,
 - › En pratique, les risques semblent traduits plutôt **dans les prévisions que dans les taux**,
 - › **Les analyses comparatives ne sont pas toujours faciles, notamment sur le tci compte tenu des politiques différentes des sociétés (prudence, réaliste,...).**

- › **Nécessité de privilégier la cohérence globale, au-delà des évolutions de chaque paramètre: cohérence entre les paramètres actuariels (taux, tci) et les prévisions**

(

4. Evolution des paramètres actuariels des DCF 4/4

Focus :

› Calcul du taux d'actualisation:

- › Les taux d'actualisation sont généralement calculés selon la même méthodologie (points de départ de l'analyse : WACC, calculé à partir d'un taux sans risques) ^(a)
- › Les hypothèses actuarielles sont souvent calculées **par rapport à des moyennes**, qui peuvent être déterminées sur de longues périodes;
- › Les paramètres actuariels sont différenciés selon les UGT dans 74% des cas (84 sur les 114 sociétés du SBF 120 utilisant la méthode des DCF (rque: les structures des groupes peuvent être très différentes) -source: étude A3E - SBF 120-

› Information en annexe:

- › Les modalités de détermination des TCI sont **peu documentées dans les annexes. Le détail ne permet généralement pas de reconstituer le taux utilisé** ^(a)

› ^{a)} *L'analyse de ces points est approfondie ci-après*



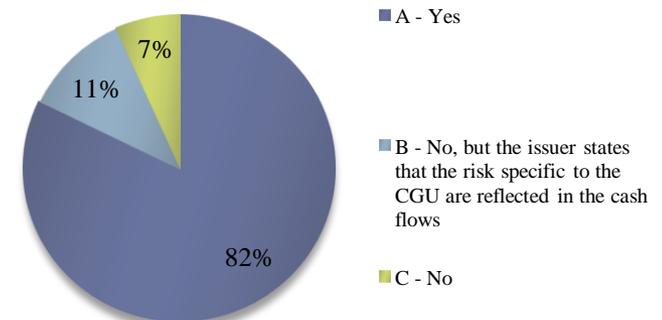
4. Paramètres actuariels des DCF

Taux d'actualisation par UGT/gpe UGT (Etude AMF)

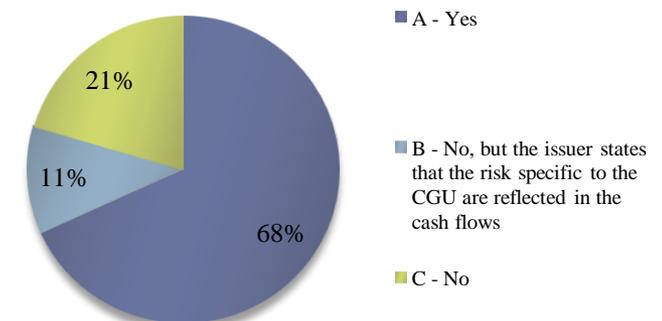
- **11% des émetteurs français et européens présentent un taux unique mais indiquent que le risque spécifique à chaque UGT est affecté dans les cash flows.**
- **Proportionnellement, les émetteurs français indiquent plus souvent que leurs concurrents européens le taux d'actualisation par UGT / groupe d'UGT.**

Les émetteurs indiquent le taux d'actualisation par UGT / groupe d'UGT

France



Europe



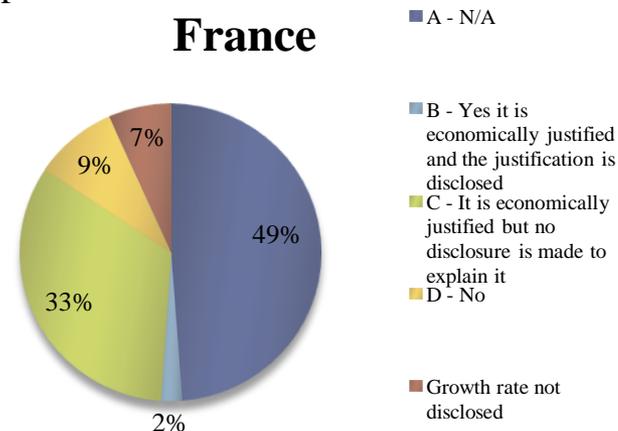
4. Paramètres actuariels des DCF

Taux de croissance à l'infini $> 3\%$ (Etude AMF)

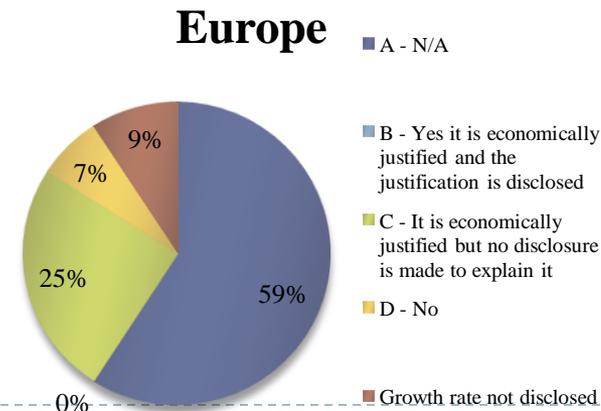
- **Les émetteurs européens utilisent sensiblement moins souvent un taux de croissance à l'infini supérieur à 3% que les émetteurs français.**
- **Lorsqu'un TCI $> 3\%$ est retenu, en fonction des spécificités de l'UGT concernée on peut généralement conclure que ce choix paraît justifié, mais seul un groupe français explique ce qui justifie de retenir un TCI élevé.**
- **Près de 10% des groupes qui mentionnent un TCI $> 3\%$ ne fournissent aucune explication bien que le choix d'un tel TCI puisse paraître contre-intuitif.**

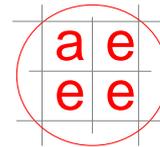
Utilisation d'un taux de croissance à l'infini supérieur à 3%

France



Europe





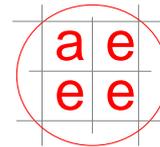
5. VALEUR TERMINALE



5. Valeur terminale (VT)

Focus :

- › Rappel de la norme
- › Une valeur terminale est calculée dans la plupart des cas (**hypothèse de continuité d'exploitation**).
- › L'information donnée sur les modalités de calcul de la valeur terminale est souvent « pauvre ».
- › Le poids de la valeur terminale est à apprécier au regard notamment de la durée de l'horizon explicite.
- › La valeur terminale est apparemment **rarement plafonnée**. Elle est généralement déterminée par rapport à **un flux normatif actualisé à l'infini**, et le taux d'actualisation retenu pour la valeur terminale est **habituellement le même** que celui retenu pour l'horizon explicite.
- › **focus sur le tci** : taux de croissance des flux et pas du CA ; croissance organique ; certains indices, tels le PIB, traduisent un effet volume et non valeur



6. DIVERGENCES AVEC LA PRATIQUE DES EVALUATEURS



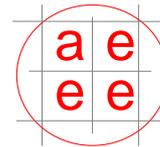
6. Divergences avec la pratique des évaluateurs

Focus:

- › *Par. 50.55 et A19: non prise en compte de la structure financière et des effets d'impôt. En pratique, de nombreux groupes tiennent compte d'une structure financière sectorielle pour le calcul du taux d'actualisation ,*
- › *Par. 33, 34 et suivants: non prise en compte des restructurations non engagées,*
- › *Par 33: non prise en compte des investissements de croissance.*

Exemples de problématiques:

- **écarts potentiellement significatifs** avec les prévisions stratégiques établies par les groupes et /ou avec les évaluations qui peuvent être effectuées dans d'autres contextes (tests de dépréciation des titres dans les comptes sociaux, apports, prix de transferts,..)
- **risques de dépréciation d'acquisitions récentes liés à une application stricte de la norme** (ex : paiement de « droits d'entrée » dans des secteurs ou pays émergents,...)



7. TESTS DE SENSIBILITE



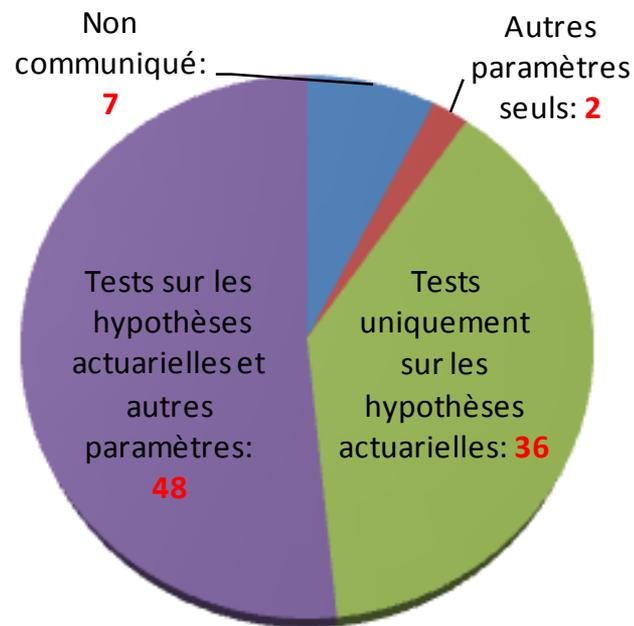
7. Tests de sensibilité 1/2

Focus :

- › Rappel de la norme
- › Les tests de sensibilité portent essentiellement sur les **hypothèses actuarielles**,..., qui en pratique sont, sauf cas exceptionnels, peu sensibles à la crise (cf supra).
- › Importance de la fourchette des hypothèses retenues, et la combinaison des fourchettes selon les paramètres, notamment si une des hypothèses conduit potentiellement à une dépréciation. **Quelle information donner dans ce cas ?**
- › L'information donnée en annexe évoque rarement une approche multi-scenarii.
- › L'information donnée en annexe ne reprend généralement pas les informations demandées par IAS 36, par. 134 f, mais indique fréquemment que *la société n'a pas identifié de variations raisonnables possibles des hypothèses clés pouvant conduire à constater une dépréciation. Cette position est acceptée par l'AMF, à condition d'indiquer ce qui est jugé comme raisonnablement possible.*

7. Tests de sensibilité 2/2

- Sur les 114 sociétés qui utilisent la méthode des DCF, 93 ont communiqué en 2012 sur la mise en œuvre des tests de sensibilité (soit 81,6%, contre 76,5% en 2011).



Source: étude A3E – SBF 120

* Autres paramètres seuls: Chiffre d'affaires, l'EBIT, plafonnement des investissements, ou cours des devises,...

7. Tests de sensibilité

Présentation d'une analyse de sensibilité (Etude AMF)

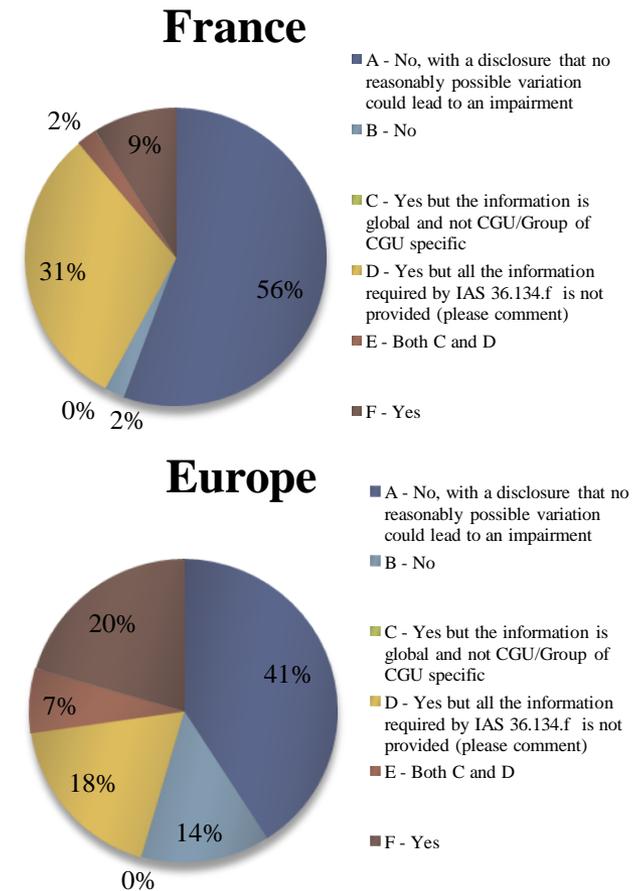
Les émetteurs français fournissent une information sur la sensibilité des tests aux variations d'hypothèses clés plutôt meilleure sur certains aspects :

- 6 des 44 émetteurs européens ne donnent pas d'info sur la sensibilité (contre seulement 1 français),
- 25 groupes français précisent qu'aucune variation raisonnablement possible d'une de leurs hypothèses clés ne pourrait conduire à une dépréciation (contre 18 européens),

En revanche :

- Les émetteurs européens présentent plus souvent que les français (9 groupes européens contre 4 français) leurs analyses de sensibilité selon la méthode requise par IAS 36,
- Les groupes français donnent moins fréquemment une sensibilité par UGT ou groupe d'UGT (14 groupes français concernés contre 8 européens)

Les émetteurs fournissent une analyse de sensibilité conforme à la norme



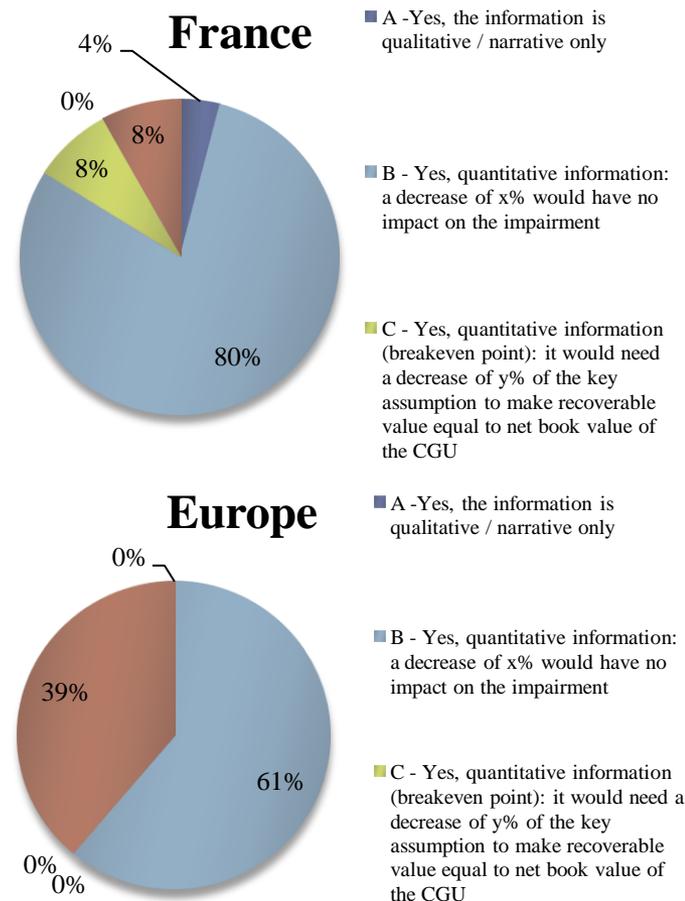
7. Tests de sensibilité

« Variation raisonnablement possible » (Etude AMF)

Parmi les 18 émetteurs européens et les 25 français qui précisent qu'aucune variation raisonnablement possible d'hypothèse clé ne pourrait entraîner de dépréciation :

- 11 groupes européens confirment l'absence de dépréciation pour une variation donnée d'hypothèse, en revanche 7 émetteurs ne donnent aucune indication,
- 20 groupes français confirment l'absence de dépréciation pour une variation donnée d'hypothèse et 2 groupes donnent la variation d'hypothèse qui ramènerait la valeur d'utilité à la VNC. Compte tenu des éléments narratifs fournis par un émetteur, seuls deux groupes français n'expliquent pas du tout cette notion de « variation raisonnablement possible »

La « variation raisonnablement possible » est décrite de façon narrative ou chiffrée.



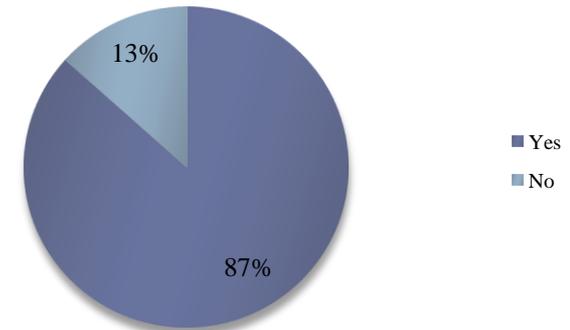
7. Tests de sensibilité

L'analyse de sensibilité est-elle conclusive ? (Etude AMF)

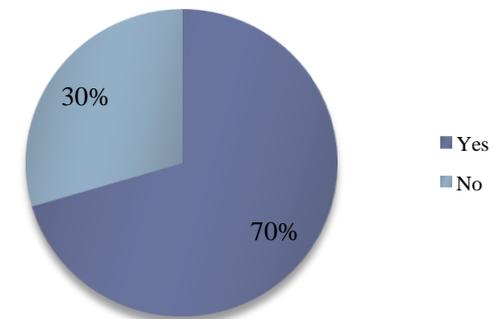
- Les émetteurs français sont légèrement plus nombreux que les émetteurs européens à permettre une appréciation du risque de dépréciation de leurs UGT au travers de leurs analyses de sensibilité.

Appréciation du risque de dépréciation

France



Europe



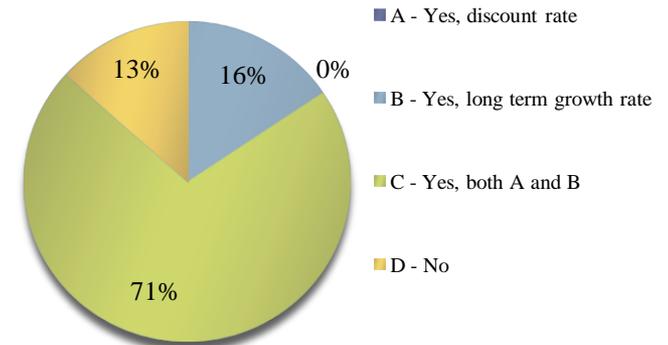
7. Tests de sensibilité

Sensibilité au taux d'actualisation et TCI (Etude AMF)

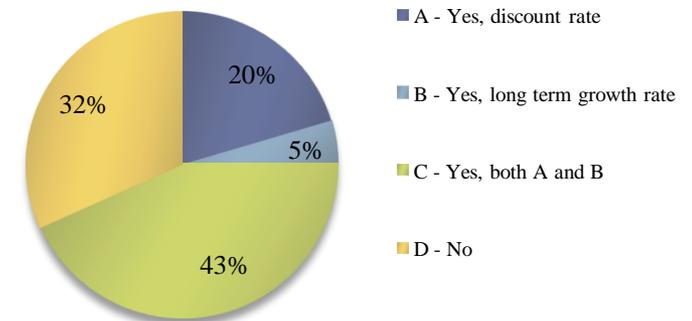
- Les émetteurs français présentent sensiblement plus souvent une analyse de sensibilité à la fois au taux d'actualisation et au taux de croissance à l'infini que les émetteurs européens (71% pour les français contre 43% pour les européens).

Présentation d'une analyse de sensibilité

France



Europe



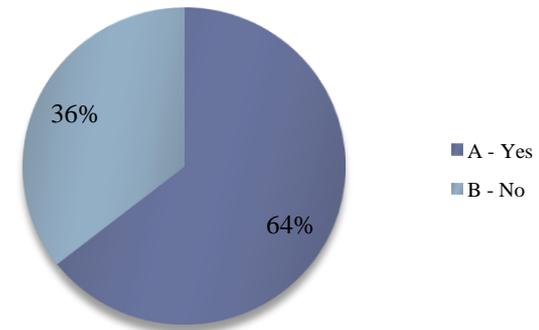
7. Tests de sensibilité

Sensibilité aux hypothèses opérationnelles (Etude AMF)

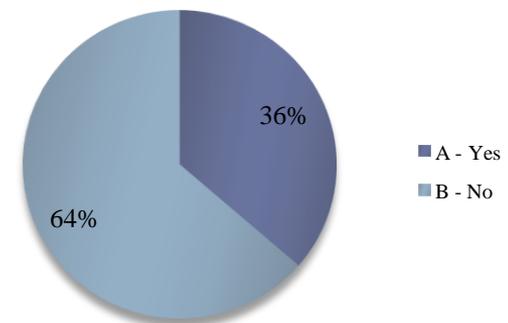
- Près des deux tiers des émetteurs français présentent une analyse de sensibilité aux hypothèses opérationnelles contre seulement un peu plus d'un tiers des émetteurs européens.

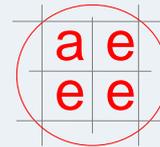
Analyse de sensibilité aux hypothèses opérationnelles

France



Europe

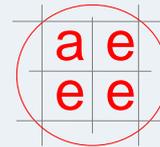




8.EVOLUTIONS ET REFLEXIONS EN COURS

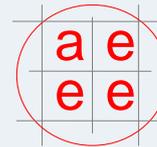
(IASB, recommandations 2013 AMF et ESMA, CNCC...)





9.CONCLUSIONS ET QUESTIONS





10. ANNEXES



10. Annexe

Taux d'actualisation (source: étude A3E - SBF 120) :

Secteur	Nombre de sociétés	Moyenne 2012	Médiane 2012	Moyenne 2011	Moyenne 2010	Moyenne 2009	Montant total des goodwill affectés	Moyenne 2012 pondérée par les goodwill
Biens de consommation	15	9,6%	9,5%	9,5%	8,7%	8,8%	36 868	9,2%
Industries	22	8,8%	8,6%	8,8%	9,0%	8,9%	84 270	8,3%
Matériaux de base	7	9,6%	8,7%	9,7%	9,8%	10,0%	9 696	7,8%
Pétrole et gaz	4	10,1%	9,6%	10,1%	9,1%	9,1%	6 018	9,5%
Santé	8	9,0%	9,0%	9,2%	9,0%	9,4%	42 100	8,9%
Services aux collectivités	6	6,9%	7,2%	7,2%	7,3%	7,2%	52 920	7,3%
Services aux consommateurs	20	9,1%	8,7%	9,5%	9,2%	9,1%	69 309	9,1%
Sociétés financières	12	8,9%	8,9%	9,5%	8,9%	9,3%	45 709	10,0%
Technologie	11	10,7%	10,5%	10,9%	9,6%	10,2%	13 196	10,3%
Télécommunications	1	9,3%	9,3%	10,0%	9,3%	9,3%	25 773	9,3%
Moyenne générale pondérée		9,2%	9,0%	9,4%	9,0%	9,1%		9,0%
Total	106						385 859	

Taux de croissance à l'infini (source: étude A3E - SBF 120) :

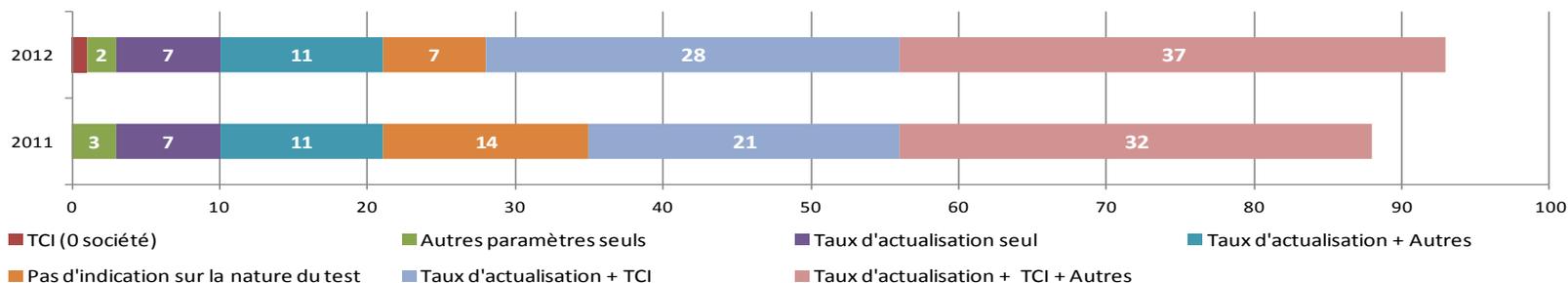
Secteur	Nombre de sociétés	Moyenne 2012	Médiane 2012	Moyenne 2011	Moyenne 2010	Moyenne 2009	T CI compris entre 1,8% et 2,2%	Montant total des goodwill affectés
Biens de consommation	15	1,9%	1,8%	1,8%	1,7%	1,5%	4	25 840
Industries	22	1,8%	2,0%	1,8%	1,6%	1,7%	9	88 204
Matériaux de base	7	2,1%	2,0%	1,8%	1,8%	1,6%	3	9 696
Pétrole et gaz	2	1,5%	1,5%	3,0%	3,0%	3,0%	0	4 181
Santé	6	1,9%	2,0%	2,0%	2,2%	1,7%	2	39 611
Services aux collectivités	6	1,8%	2,0%	1,8%	1,7%	1,6%	3	52 920
Services aux consommateurs	20	1,9%	2,1%	2,2%	2,2%	2,3%	4	69 309
Sociétés financières	11	2,3%	2,0%	2,0%	2,2%	1,9%	4	55 889
Technologie	10	2,0%	2,0%	1,9%	2,1%	2,7%	5	12 645
Télécommunications	1	1,8%	1,8%	1,4%	1,3%	1,2%	0	25 773
Total	100	1,9%	2,0%	1,9%	1,9%	1,9%	34	384 068
Les moyennes 2009, 2010 et 2011 sont des moyennes non pondérées								

10. Annexe

Durée de l'horizon (source: étude A3E - SBF 120) :

Secteur	Durée min 2012	Durée min 2011	Durée moyenne 2012	Durée moyenne 2011	Durée médiane 2012	Durée max 2012	Durée max 2011
Biens de consommation	3	3	4,8	6,6	5,0	10	19
Industries	3	3	5,1	5,5	5,0	10	10
Matériaux de base	5	5	5,0	5,0	5,0	5	5
Pétrole et gaz	2	2	3,8	3,3	4,0	5	5
Santé	5	4	5,0	4,8	5,0	15	5
Services aux collectivités	3	3	4,6	5,0	5,0	38	39
Services aux consommateurs	3	3	5,1	5,1	5,0	24	20
Sociétés financières	3	3	6,1	3,9	5,0	22	23
Technologie	3	3	4,4	4,6	5,0	10	10
Télécommunications	4	5	4,0	5,0	4,0	5	5
Total général	2	2	4,8	4,9	5,0	38	39

Tests de sensibilité (source: étude A3E - SBF 120) :



10. Annexe

IAS 36, par.134

Une entité doit fournir les informations imposées par les paragraphes a) à f) pour chaque unité génératrice de trésorerie (groupe d'unités génératrices de trésorerie) pour laquelle (lequel) la valeur comptable du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée affectés à cette unité (ou ce groupe d'unités) est importante par comparaison à la valeur comptable totale des goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de **l'entité**:

- a) la valeur comptable du goodwill, affectée à l'unité (au groupe d'unités);
- b) la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, affectée à l'unité (au groupe d'unités);
- c) la valeur recouvrable de l'unité (ou du groupe d'unités) et la base sur laquelle celle-ci a été déterminée (soit la valeur d'utilité ou la juste valeur diminuée des coûts de sortie);
- d) lorsque la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) est basée sur la valeur d'utilité:
 - i) chacune des hypothèses clés sur lesquelles la direction a fondé ses projections des flux de trésorerie pour la période couverte par les budgets/prévisions les plus récents. Les hypothèses clés sont celles auxquelles la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) est le plus sensible;
 - ii) une description de l'approche de la direction pour déterminer la ou les valeurs affectées à chaque hypothèse clé, si ces valeurs reflètent l'expérience passée ou, si cela est approprié, si elles concordent avec des sources d'informations externes, et, si tel n'est pas le cas, comment et pourquoi elles diffèrent de l'expérience passée ou des sources d'informations externes;
 - iii) la période sur laquelle la direction a projeté les flux de trésorerie sur la base des budgets financiers/prévisions financiers approuvés par la direction et, lorsqu'une période supérieure à cinq ans est utilisée pour une unité génératrice de trésorerie (un groupe d'unités), une explication de la justification de ce choix d'une période plus longue;
 - iv) le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets/prévisions les plus récents, et la justification de ce taux de croissance lorsqu'il est supérieur au taux de croissance moyen à long terme concernant les produits, les secteurs d'activité, ou le ou les pays dans lesquels l'entité exerce ses activités, ou concernant le marché auquel l'unité (le groupe d'unités) est dévolu;
 - v) le ou les taux d'actualisation appliqués aux projections de flux de trésorerie;

10. Annexe

IAS 36, par.134 (suite):

e) lorsque la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur diminuée des coûts de sortie. L'entité n'est pas tenue de fournir les informations exigées selon IFRS 13. Lorsque la juste valeur diminuée des coûts de sortie n'est pas évaluée en utilisant un cours de marché pour une unité (un groupe d'unités) identique, l'entité doit fournir les informations suivantes:

i) chaque hypothèse clé sur laquelle la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les hypothèses clés sont celles auxquelles la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) est le plus sensible;

ii) une description de l'approche de la direction pour déterminer la ou les valeurs affectées à chaque hypothèse clé, si ces valeurs reflètent l'expérience passée ou, si cela est approprié, si elles concordent avec des sources d'informations externes, et, si tel n'est pas le cas, comment et pourquoi elles diffèrent de l'expérience passée ou des sources d'informations externes;

ii A) le niveau auquel la juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs (voir IFRS 13)

(compte non tenu de l'observabilité des « coûts de sortie »

ii B) en cas de changement de technique d'évaluation, le changement et la ou les raisons qui le sous-tendent

Lorsque la juste valeur diminuée des coûts de sortie est évaluée en utilisant des projections actualisées des flux de trésorerie, l'entité doit fournir les informations suivantes:

iii) la période sur laquelle la direction a projeté les flux de trésorerie,

iv) le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie,

v) le ou les taux d'actualisation appliqués aux projections de flux de trésorerie.

f) lorsqu'un changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé sur laquelle la direction a fondé sa détermination de la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) ferait en sorte que la valeur comptable de l'unité (du groupe d'unités) excède sa valeur recouvrable:

i) le montant de l'excédent de la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) sur sa valeur comptable;

ii) la valeur attribuée à l'hypothèse clé;

iii) le montant du changement à apporter à la ou aux valeurs attribuées aux hypothèses clés, après la prise en compte de tous les effets résultant de ce changement sur les autres variables utilisées pour évaluer la valeur recouvrable, afin que la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) soit égale à sa valeur comptable.

Source: IASB
